

## 77. Les ponts antiques sur la Loire

Jacques Seigne, Patrick Neury

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Seigne Jacques, Neury Patrick. 77. Les ponts antiques sur la Loire. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 232-238. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

[https://www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_2007\\_ant\\_30\\_1\\_1821](https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1821)

---

Fichier pdf généré le 20/02/2020

## 77. Les ponts antiques sur la Loire

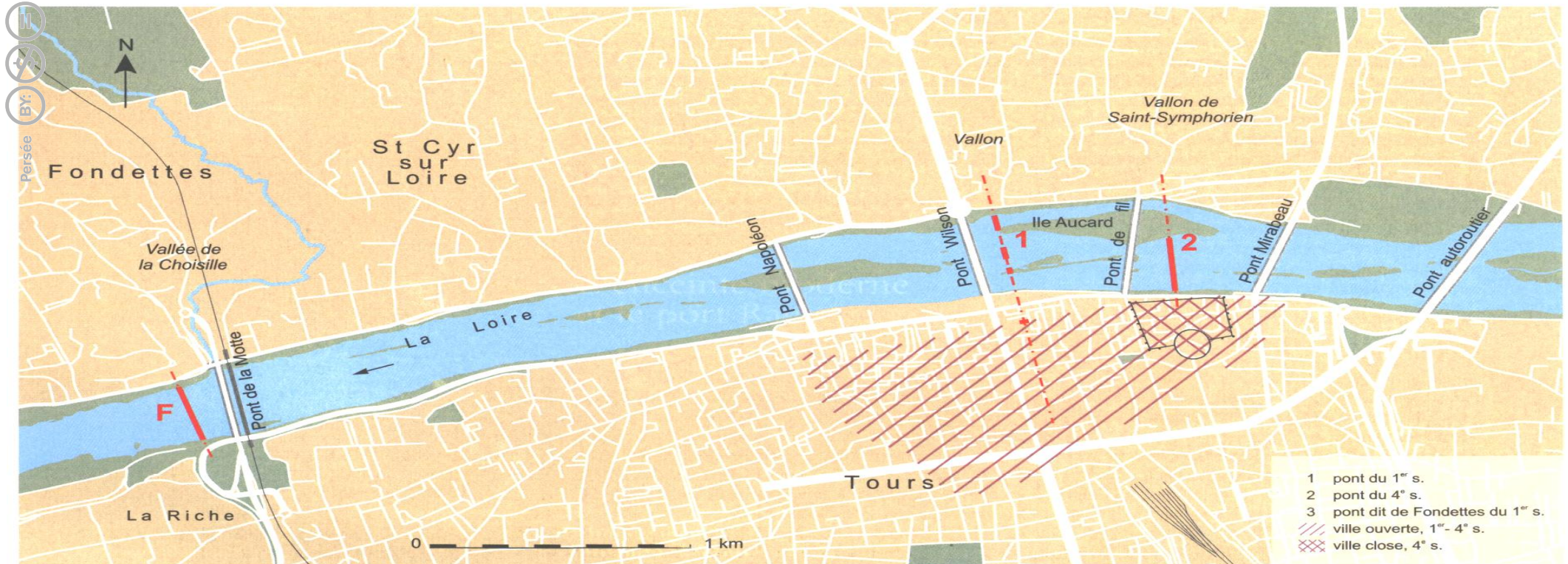
*Roman bridges over the river Loire*

Jacques Seigne et Patrick Neury

Etablie dans la plaine formée par l'interfluve de la Loire et du Cher, la ville de *Caesarodunum* était prisonnière des deux rivières. Y accéder et la quitter obligeaient à franchir deux voies d'eau importantes, larges, et au régime capricieux. Pendant longtemps, l'absence apparente de tout vestige attribuable à un ouvrage de franchissement datable de l'époque romaine fit douter

que la traversée des rivières s'effectuait autrement qu'en bateaux. Plus récemment, J. Boussard (1948) et L. Pietri (1983) ont défendu l'existence nécessaire d'un pont antique pour desservir la ville. Mais ce n'est qu'au 11<sup>e</sup> siècle qu'un premier pont est attesté, à l'emplacement aujourd'hui occupé par le Pont de Fil (Lecoanet 1968, Boisseuil 1992). Pourtant, au cours des ans, quelques chercheurs et curieux avaient bien relevé l'existence d'étranges alignements de pieux de bois dans le lit mineur de la Loire, à Tours même (Gelly 1985) et à quelques kilomètres en aval, à Fondettes (Nowacki-Breczewski 1994). Toutefois, ce n'est que très récemment que ces alignements ont pu être formellement attribués à des ouvrages de franchisse-

Fig. 1 : Plan de situation des trois ponts antiques.



ment et datés par <sup>14</sup>C et dendrochronologie de l'époque romaine (Couderc 1998, Neury, Seigne *et al.*, 2003) (Fig. 1).

### **Le pont de Fondettes**

Situés à quelques kilomètres en aval de *Caesarodunum*, les vestiges du pont antique de Fondettes sont toujours bien visibles en période de basses eaux de la Loire. Le promeneur peut alors apercevoir, plus ou moins dressées au dessus de la surface de l'eau, les têtes érodées de dizaines de pieux de bois de fortes sections. Ces pieux étaient beaucoup plus nombreux avant 1987, date de l'arrachage d'un grand nombre d'entre eux par la DDE lors de la création d'un chenal sécurisé pour une course de planche à voile. Avant ces travaux, Jacques Dubois et Jean-Marie Couderc avaient pu observer que les vestiges s'étendaient perpendiculairement au fleuve, entre rive nord et rive sud, sans interruption semble-t-il, sur une longueur de plus de 250 m. L'ensemble comprenait alors " 260 pilots " de chêne regroupés en " 26 palées de 5 m de large en moyenne ", séparés par " 25 intervalles de 5,50m ". Chaque palée était formée de plusieurs rangs de pieux équarris, de forte section (0,30 à 0,40 m de côté), plantés verticalement dans le fond sablonneux de la Loire, précédés et suivis de pieux inclinés. Cette structure présentait toutes les caractéristiques d'un ouvrage de franchissement (Dubois 1998, Couderc 1998). Une première analyse <sup>14</sup>C (GIF 6693 : 2050 BP + 50) et deux analyses par dendrochronologie (Archéolabs 9001 FON : abattages postérieurs à 6 av J.-C. et 106 ap J.-C.), réalisées sur les pieux arrachés par la DDE, permettaient à J.-M. Couderc de considérer cet ouvrage comme " gaulois, ou romain datant de la conquête de la Touraine ".

La forte baisse du niveau des eaux de la Loire au cours de l'été 2003 a permis de revoir en détail les vestiges de ce pont et d'en effectuer un relevé précis (Neury, Seigne 2003). Si les observations précédentes ont été confirmées

dans leurs grandes lignes, de nombreuses informations supplémentaires ont été rassemblées, en particulier sur la rive nord où un extraordinaire caisson formé de plusieurs lits de poutres horizontales, entrecroisées et assemblées à mi-bois, a été mis au jour. Ce caisson, de plan rectangulaire, enserrait une série de poteaux verticaux correspondant à la palée la plus septentrionale actuellement connue du pont. Il avait été primitivement interprété comme le vestige d'une structure temporaire peut-être destinée à supporter la sonnette utilisée pour l'enfoncement des pieux (Neury, Seigne 2003). Sans préjuger de la technique qui fut employée pour construire les palées (avec ou sans sonnette), il apparaît aujourd'hui que le caisson de la rive nord correspondait plus probablement à la culée septentrionale du pont, à son débouché sur la rive du fleuve. Il aurait servi à assurer la transition entre chaussée sur tablier de bois et chaussée portée par un remblai de terre. Il ne s'agirait donc pas d'un ouvrage temporaire, mais bien d'un élément structurel du pont. La découverte de cet ensemble, rarissime en l'état actuel de la recherche, et celle, à proximité, d'un pieu complet de plus de 10 m de longueur, de pièces de bois assemblées à tenons et mortaises et d'éléments parfaitement conservés ayant peut-être appartenu au tablier de l'ouvrage, confirment que ce pont était entièrement en bois. Ils révèlent en outre l'intérêt exceptionnel des vestiges de Fondettes pour l'étude et la restitution des ponts de bois de l'époque romaine.

Quatre nouvelles analyses par dendrochronologie sont venues confirmer la datation début du 2<sup>e</sup> siècle (vers 125 après J.-C.) pour l'abatage des arbres utilisés lors de la confection des pieux et celle des poutres du caisson de la rive nord (Archéolabs, ARC 03/R691D/2).

Etablie à quelques kilomètres en amont, *Caesarodunum* n'était pas pour autant isolée dans l'interfluve, sans lien direct et permanent avec les rives nord et sud de la vallée et,

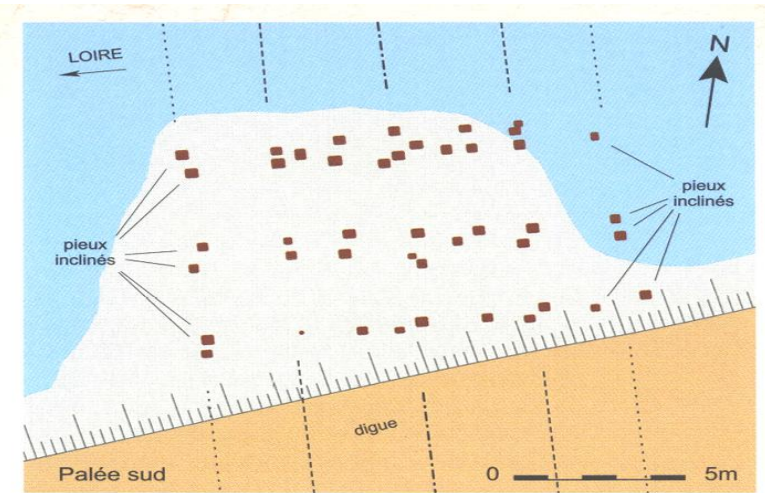
de là, les grands axes de circulation. Deux découvertes récentes viennent de le révéler, découvertes rendues possible là encore par les exceptionnelles périodes d'étiage que connaît le fleuve depuis quelques années. En 2000, 2003 et 2005, plusieurs groupes de pieux ont été repérés et étudiés, entre les actuels ponts Wilson et Mirabeau. Deux d'entre eux ont pu être attribués à des ponts antiques arbitrairement nommés " pont de l'île St-Jacques " (pont 1 sur les plans) et " pont de l'île Aucard " (pont 2 sur les plans) en raison de leur position par rapport à ces îles, existante (île Aucard) ou disparue (île St-Jacques), situées sur leurs tracés, sans préjuger du fait que les ouvrages de franchissement antiques aient ou non pris appui sur des îles.

### **Le pont 1, dit de l'île St-Jacques**

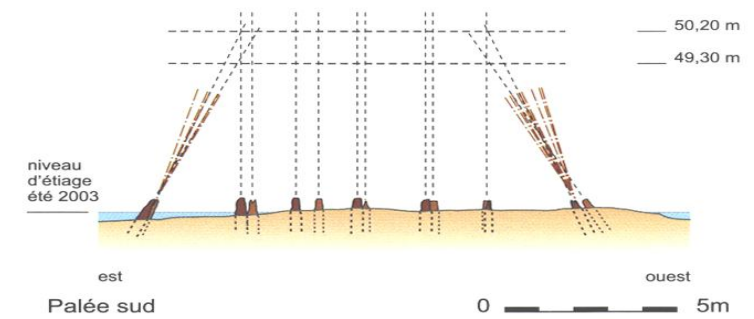
C'est, à l'heure actuelle, le pont le moins bien connu des trois ouvrages de franchissement de la Loire à Tours, ses vestiges étant en grande partie recouverts par des bancs de sables et une digue moderne ou détruits par le creusement d'un chenal. Toutefois, en 2003 et 2005, les emplacements des 110 pieux de chêne de forte section (0,35 à 0,40m, comme à Fondettes) retrouvés dans le lit du fleuve ont pu être relevés et cartographiés (Fig. 2). Certains d'entre eux s'organisent en palées très cohérentes, longues de 7,50 m et larges de 7,25 m, formées de trois fois deux rangs de poteaux verticaux, protégés vers l'amont et contrebutés vers l'aval par des groupes de deux pieux inclinés (Fig. 3). L'état de conservation de la palée la plus méridionale a même permis d'estimer à plus ou moins 50,00 m NGF le niveau de l'ancien tablier (le niveau de la Loire était en juillet 2003 à 43,70 m NGF) (Figs 4, 5, 6).

Malgré leur petit nombre et leur répartition hétérogène, tous les pieux relevés s'alignent selon une même direction, perpendiculaire à la Loire. Leur appartenance à un ancien ouvrage de franchissement ne fait pas de doute. Au nord, ce pont débouchait face au

**Fig. 2 :** Plan des vestiges du pont 1, dit de " l'île St-Jacques ".



**Fig. 3a :** Plan de la palée sud du pont 1.



**Fig. 3b :** Coupe transversale de la palée sud du pont 1.

vallon aujourd'hui emprunté par la rue Groisson, trouée naturelle permettant, comme à Fondettes, d'accéder facilement sur le plateau. Au sud, la rive antique de la Loire a été découverte en 2003 dans l'emprise du site 16, square Prosper Mérimée, soit à 160 m environ au sud de la berge actuelle. La longueur du pont 1, dit de " l'île St-Jacques ", peut ainsi être estimée à 560 m au minimum.

*A propos du pont 1, voir aussi le CD-Rom.*



Fig. 4 : La palée sud du pont 1. Vue du sud-est.



Fig. 5 : Pieux inclinés à l'amont de la palée sud du pont 1. Vue du sud.

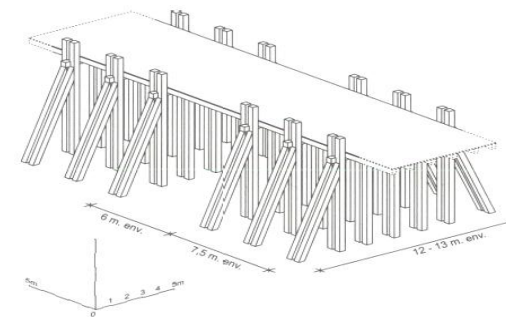


Fig. 6 : Axonométrie schématique de deux palées supportant le tablier de bois du pont 1.

Par ailleurs, la fouille du site 16 a permis de découvrir, sur l'axe de l'alignement des pieux, immédiatement en bordure de l'ancienne berge de la Loire, une puissante fondation maçonnée, plusieurs fois remaniée, correspondant selon toute vraisemblance à la culée méridionale du pont.

La datation de l'ouvrage repose sur divers arguments. Sur le site 16, la céramique en contexte avec la mise en place de la culée du pont donne une date entre 40 et 60 ap. J.-C. Les autres dates proviennent d'analyses dendrochronologiques. L'une a porté sur l'un des pieux trouvés associés à la culée maçonnée du site 16. La date fournie, vers 80, pourrait correspondre à une phase d'entretien ou de confortement de la culée maçonnée qui présentait des signes de faiblesse. Quatre autres analyses ont été réalisées sur différents poteaux de l'une des palées. Les quatre arbres utilisés auraient été abattus entre 114 et 120 après J.-C. (Archéolabs, ARC 06/R2934D/1). Il apparaît ainsi que, construit au milieu du 1er siècle, le pont 1, dit de " l'île St-Jacques ", aurait été régulièrement entretenu, voire reconstruit partiellement dès la première moitié du 2<sup>e</sup> siècle.

### Le pont 2, dit de " l'île Aucard "

En 1985, paraissait dans le *bulletin* de la Société Archéologique de Touraine un article intitulé " Des pieux qui posent problème " mentionnant la découverte, une dizaine d'années plus tôt, en amont du pont de fil, d'un groupe de pieux de bois alignés perpendiculairement au cours de la Loire (Gelly 1985). Cet ouvrage pouvait être observé à nouveau en 2000 (Seigne 2001), en 2003 (Neury,

Seigne *et al.* 2003) et en 2005. Le relevé systématique et le positionnement des 252 pieux encore in situ ont montré que ces derniers appartenaient à un ouvrage de franchissement continu, apparemment continu, long d'au moins 270 m et constitué de 30 palées (au moins), séparées par des espaces vides de 5,50 m à 7 m de largeur (Fig. 7). Chaque palée est en général constituée de trois rangs parallèles de poteaux de fort diamètre (0,30 à 0,35 m en

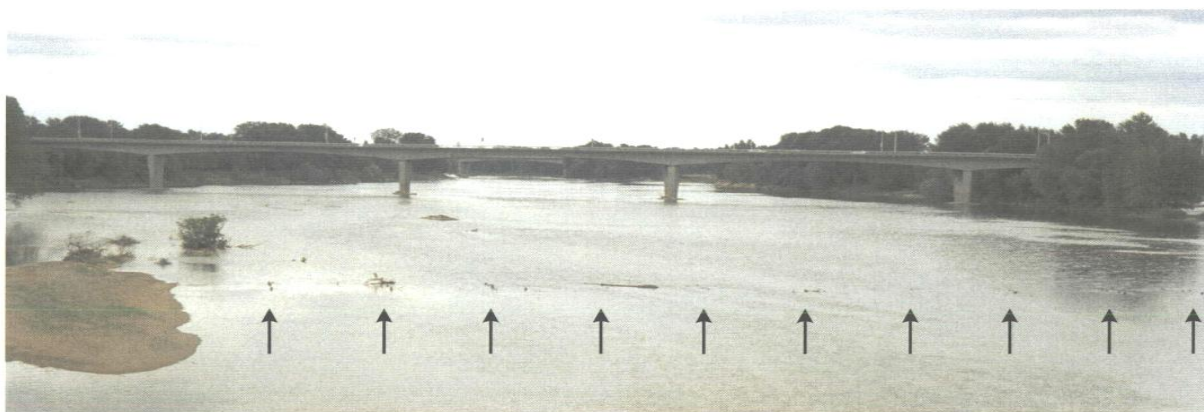


Fig. 7 : Pieux du pont 2, dit de " l'île Aucard ". Vue de l'ouest.



**Fig. 8 :** Pieux d'une des palées du pont 2 proches de l'île Aucard. Vue du sud-ouest.

moyenne), l'ensemble formant des rectangles de + 8 m de long pour + 3 m de large (Fig. 8). Chaque rangée axiale de poteaux était, semble-t-il, précédée et suivie d'un pieu incliné, dans le sens du courant en amont, dans le sens opposé en aval. Le dispositif général observé, ainsi que les dimensions des palées et de leurs espacements correspondent aux caractéristiques générales des deux autres ponts antiques de Tours. Toutefois il convient de noter que les pieux mis en œuvre dans l'ouvrage de franchissement 2, dit de " l'île Aucard ", sont moins bien équarris et de section en général plus faible (0,30 à 0,35 m au lieu de 0,40 à 0,45 m). De même, les palées ne semblent qu'exceptionnellement avoir comporté des doubles rangées de pieux. Malgré les similitudes observées, la structure de cet

ouvrage était donc plus légère et sans doute un peu différente de celle des deux autres.

L'alignement des pieux est également remarquable : au nord, l'axe restitué du pont aboutirait au niveau du chevet de l'église de Saint-Symphorien, face au vallon aujourd'hui emprunté par la rue du Vieux Calvaire (Fig. 9). Au sud, il passerait par le milieu de la façade sur Loire du *castrum* du Bas Empire, la culée méridionale pouvant être restituée face à la poterne centrale de la courtine nord, connue par les relevés et gravures anciens (Beaumesnil 1784, gravures de la SAT).

Deux échantillons prélevés pour analyse par dendrochronologie n'ont pu être datés pour le moment en raison de leur trop mauvais état de conservation et de la faiblesse de leur séquence (Archéolabs ARC 06/R 3276D).



**Fig. 9 :** Plan des vestiges du pont 2, dit de " l'île Aucard ", face à la Cité du 4<sup>e</sup> siècle.

L'analyse par <sup>14</sup>C de l'un d'eux a donné 260 cal AD-540 cal AD, avec une probabilité de 92,2 % pour que la date soit située entre 335 cal AD et 540 cal AD (Archéolabs ARC 04/R2416C/2). En attendant le résultat de nouvelles analyses, une datation du Bas Empire du pont 2, dit de " l'île Aucard ", paraît assurée.

### ***Deux ponts pour la ville ouverte, un seul pour la ville close ?***

Le hasard de quelques années sans précipitation importante a changé notre vision des liens entretenus par *Caesarodunum* avec la vallée de la Loire. De ville isolée à l'interfluve Loire Cher, accessible semblait-il uniquement par bateau, la capitale des Turons se voit reliée de façon pratique et permanente aux grandes voies de communication de la Gaule par la découverte fortuite des vestiges de trois ponts. Qui plus est, les emplacements et les datations probables de ces trois ouvrages de franchissement permettent de proposer de nouvelles hypothèses sur l'organisation et les grandes phases de développement de la ville antique. Les trois ponts apparaissent bien adaptés à la topographie locale, leurs débouchés sur la rive nord correspondant à chaque fois à l'ouverture d'une petite vallée, ou ensellement, permettant de monter sans trop de difficultés sur le plateau : vallée de la Choisille pour le pont de Fondettes, vallons des rues Groison et du Vieux Calvaire pour les ponts 1 et 2.

Tous trois également étaient en bois, comme apparemment tous les autres ponts antiques de la Loire moyenne et inférieure (ponts d'Orléans, d'Amboise, ...).

Tous trois sont construits suivant les mêmes principes généraux et possèdent des dimensions similaires.

Deux ouvrages sont datables du Haut Empire : le pont de Fondettes et le pont 1 dit de " l'île St-Jacques ". Situé au débouché de la Choisille, point de passage le plus " naturel " et le plus aisé de cette partie de la vallée (et le plus étroit ?), directement contrôlé par

l'*oppidum* de Montboyau, le pont de Fondettes portait sans doute la grande voie nord sud traversant le territoire des Turones. Le pont 1, dit de " l'île St-Jacques ", vraisemblablement édifié à la même période, peut s'interpréter comme un élément de raccordement direct vers la ou les voie(s) du plateau nord pour une ville implantée à l'écart des principaux axes de circulation. La découverte du pont et de sa culée sud permet également de proposer que l'axe principal nord sud de la ville antique ait été situé dans son prolongement, selon une emprise aujourd'hui en partie occupée par la rue de Lucé (renvoi à site 48). L'emplacement du pont 2, dit de " l'île Aucard ", est tout aussi remarquable, sa culée sud correspondant à la porte axiale de la courtine nord du *castrum* du Bas Empire, elle-même située sur le grand axe de l'amphithéâtre. Il est donc très vraisemblable que la construction du pont, datée du Bas Empire, ait été concomitante à celle de la fortification (Seigne 2003). Il est alors possible de se demander si le *castrum* et le pont n'avaient pas été conçus pour ne former qu'un seul ensemble permettant de contrôler à la fois la circulation terrestre (nord/sud) et fluviale (est/ouest). Si cette hypothèse devait se révéler exacte, il est fort probable que les ponts de Fondettes et de " l'île St-Jacques " aient alors été détruits, soit naturellement et peut-être depuis longtemps (crues...), soit volontairement. La découverte, sur la face amont des palées du pont de Fondettes, d'éléments du tablier (selon toutes vraisemblance et en attendant leur extraction du lit du fleuve) plaiderait en faveur de cette dernière hypothèse. La chronologie du site 16 va dans le même sens pour le pont 1, de " l'île Saint-Jacques ", qui apparaît démantelé vers 300. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il est probable qu'au Bas Empire les voyageurs voulant traverser la Loire à Tours aient été obligés de passer par la place forte établie le long du fleuve, porte d'entrée – ou de sortie – du pont 2 dit de " l'île Aucard ", seul ouvrage de

franchissement, selon toute vraisemblance, alors en service. Combien de temps le second pont resta-t-il en usage ? On l'ignore. Sans être tout à fait explicites, les indications de Paulin de Périgueux, à la fin du 5<sup>e</sup> siècle, et celles de Grégoire de Tours, à la fin du 6<sup>e</sup>, semblent toutefois indiquer qu'aucun pont n'était utilisable pour franchir la Loire de leur temps (Pietri 1983).

La complexité et la fragilité des ouvrages d'art en bois sont bien connues et beaucoup de points demandent à être confirmés et étayés. Les recherches devraient être plus systématiques, les analyses plus nombreuses, les datations diversifiées et multipliées.

#### Références

Beaumesnil 1784, Boussard 1948, Pietri 1983, Nowacki-Breczewski 1984, Gelly 1985, Provost 1988, Boisseuil 1992, Couderc 1998, Dubois 1998, Seigne 2001, Neury, Seigne 2003, Neury, Seigne et al. 2003, Seigne sous presse.

## 78. Les trois temps de l'amphithéâtre antique

*The three phases of the Roman amphitheater*

Jacques Seigne

La découverte de l'amphithéâtre antique de Tours ne date que du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Le souvenir même de l'édifice s'était totalement perdu au cours des siècles et c'est avec surprise qu'en 1853 les membres de la Société Archéologique de Touraine découvrirent que les salles voûtées qu'ils exploraient dans les caves des maisons du quartier canonal n'appartenaient pas à des thermes monumentaux, comme ils le croyaient, mais à un